

**MINISTERE DE DE L'URBANISME, DES
AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES**

**DIRECTION DES STATISTIQUES
SECTORIELLES**



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2022 DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

Décembre 2023

MINISTRE DE L'URBANISME,
DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
STATISTIQUES SECTORIELLES
.....



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2022 DE L'URBANISME, DES AFFAIRES FONCIERES ET DE L'HABITAT

<i>Décembre 2023</i>

AVANT PROPOS

Les sources du tableau de bord sont principalement des éléments de la statistique publique compilés dans l'annuaire statistique. Face à un environnement urbain qui se complexifie permanemment, le tableau de bord de l'Urbanisme et de l'Habitat permet de disposer d'informations sur les résultats atteints par les différents programmes budgétaires, d'éclairer le contexte socio-économique urbain et de donner une preuve de redevabilité et de bonne gouvernance.

Toutefois, il est bon de signaler que la dispersion des énergies et les initiatives isolées sans coordination d'ensemble, nuisent parfois à la production de statistiques publiques fiables, cohérentes et pertinentes.

Et pourtant, les défis liés à l'information statistique sont immenses. C'est pour cette raison fondamentale que les productions statistiques devraient être véritablement déconcentrées, de sorte à mieux outiller les acteurs à la base, à les équiper et à les autonomiser.

En effet, les niveaux déconcentrés constituent des espaces où l'élaboration des rapports statistiques est le plus significatif pour favoriser une bonne prise de décision. Les données locales revêtent une importance capitale au regard de la décentralisation et le transfert progressif de responsabilité au niveau local.

De nos jours, le contexte national est favorable aux innovations et la simplification des démarches administratives, ce qui est un atout aussi bien pour le ministère que pour les usagers.

J'engage le ministère en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat et les autres acteurs externes, à utiliser efficacement ces données afin de contribuer à améliorer et promouvoir des services innovants au bénéfice des citoyens toujours en quête d'une administration publique de qualité.

Le Ministre de l'Urbanisme, des Affaires
Foncières et de l'Habitat



Mikaïlou SIDIBE
Officier de l'Ordre de l'Étalon

Sommaire

Liste des graphiques	3
Liste des tableaux	3
Sigles et abréviations.....	4
1. Les ressources humaines	6
1.1. Effectif du personnel du MUAFH	6
1.2. L'évolution de l'effectif selon le sexe	6
1.3. Le personnel spécifique et non spécifique	6
1.4. La répartition du personnel selon la zone	6
1.5. Nombre de membres inscrits à l'ordre des Urbanistes	7
1.6. Nombre de membres inscrits à l'ordre des architectes	7
1.7. Agences immobilières	7
2. Les ressources financières	9
2.1. Les dotations budgétaires du MUHV	9
2.2. Les dépenses de personnels	10
2.4. Les dépenses de transferts courants	11
2.5. Les dépenses d'investissement	11
3. Les recettes du ministère	12
3.1. Les recettes globales	12
3.2. Le recouvrement des recettes par nature	12
4. Les ressources matérielles	13
5. Les licences d'affaires délivrées et les actes de construire	15
5.1. Licences d'affaires	15
5.2. Les actes de construire	19
6. Les documents de planification	19
7. Les titres fonciers et les actes divers liés au foncier : Titres de propriété, Bornage de terrain	19
7.1. Les titres fonciers délivrés	19
7.2. Le bornage de terrain	20
8. La maîtrise d'ouvrage déléguée	21
9. Le contrôle de constructions et d'aménagements	21
10. Logements	22
10.1. Construction de logement	22
10.2. Gestion des cités	22
10.3. Coût du logement	22
11. Le foncier : la demande et les superficies demandées	22
11.1. La demande de terrains	22
11.2. Les avis portés par les services du MUAFH sur les dossiers de demandes de terrains	22
11.3. Les demandes enregistrées par type de bénéficiaires	24
11.4. Les demandes enregistrées selon la zone	24
11.5. La superficie (ha) demandée par zone et suivant l'avis porté par les services du MUHV	24
11.6. Coût du foncier	26
12. Voirie et réseaux divers	26
12.1. Voirie	26
12.2. Ouvrages d'assainissement pluvial	26
13. Etudes et expertises techniques	26
13.1. Etudes techniques	26
13.2. Expertises techniques	26
13.3. Expertises immobilières	28
14. Supervisions et suivi-contrôles	28
Conclusion	29
15. Les annexes	30
15.1. L'équipe de rédaction	30
15.2. La définition de concepts	31
15.3. La méthodologie	34

Liste des graphiques

Figure 1 : Evolution de l'effectif du personnel	7
Figure 2 : Evolution de l'effectif selon le sexe	7
Figure 3 : Personnel spécifique et non spécifique	7
Figure 4 : Répartition du personnel par niveau	7
Figure 5 : Evolution de l'effectif des membres inscrits à l'ordre des Urbanistes.....	9
Figure 6 : Evolution de l'effectif des membres inscrits à l'ordre des Architectes	9
Figure 7 : Evolution des dotations budgétaires en million de F CFA	10
Figure 8 : Evolution des taux d'exécution du budget (%)	10
Figure 9 : Dotation en dépenses de personnels (en million)	11
Figure 10 : Taux d'exécution des dépenses de personnels (%)	11
Figure 11 : Les dépenses de fonctionnement (en million)	12
Figure 12 : Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement.....	12
Figure 13 : Dotations en dépenses de transfert (en million)	12
Figure 14 : Taux d'exécution des dépenses de transfert (%)	12
Figure 15 : Dotation en dépenses d'investissement (en million).....	12
Figure 16 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement (%)	12
Figure 17 : Prévisions et réalisations de recettes globales (en milliers)	14
Figure 18 : Agréments techniques en ingénierie du bâtiment.....	16
Figure 19 : Agréments techniques en promotion immobilière et/ou foncière	16
Figure 20 : Nombre de titres fonciers délivrés.....	20
Figure 21 : Nombre de demandes de bornage selon la nature du terrain.....	21
Figure 22 : Nombre de demandes de bornage selon le genre	21
Figure 23 : Nombre de constructions contrôlées suivant le résultat du contrôle	22
Figure 24 : Nombre de logements construits.....	23
Figure 25 : Demandes de terrains enregistrées	23
Figure 26 : Avis portés par les services du MUHV sur les dossiers de demandes de terrains	23
Figure 27 : Demandes enregistrées selon la nature du terrain.....	25
Figure 28 : Evolution des linéaires des ouvrages d'assainissement pluvial	27
Figure 29 : nombres d'études réalisées	Erreur ! Signet non défini.

Liste de cartes

Carte 1 : Répartition des documents de planification élaborés	20
---	----

Liste des tableaux

Tableau 1 : Effectif des agences immobilières.....	9
Tableau 2 : Ressources matérielles.....	14
Tableau 3 : Agréments techniques en urbanisme	16
Tableau 4 : Agréments techniques en expertise immobilière	16
De 2017 à 2022, le ministère a délivré 2661 agréments, soit en moyenne 443 agréments par an. La région du centre à elle seule compte 1916 agréments contre 745 pour l'ensemble des autres régions. Tableau 5 : Agréments techniques en géomètre expert	17
Tableau 6 : Agrément techniques d'exercice de la profession d'architecte par région de provenance	18
Tableau 7 : Agréments techniques en bâtiments par région de provenance	18
Tableau 8 : situation des documents de planification élaborés	20
Tableau 9 : nombre de contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée	21
Tableau 10 : Demandes enregistrées par type de bénéficiaires	25
Tableau 11 : Nombre d'expertises techniques réalisées	27

Sigles et abréviations

ACOMOD-Burkina	:	Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage déléguée en Bâtiment et Aménagement urbain
CEFAC	:	Centre de Facilitation des Actes de Construire
CEGECI	:	Centre de Gestion des Cités
DADF	:	Direction des Affaires domaniales et foncières
DAF	:	Direction de l'Administration des Finances
DGAIC	:	Direction générale de l'Architecture, de l'Ingénierie et de la Construction
DGF	:	Direction de la gestion des Finances
ONC-AC	:	Office Nationale du Contrôle des aménagements et de la construction
DGDR	:	Direction générale du Désenclavement rural
DGESS	:	Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
DGF	:	Direction de la Gestion des Finances
DGUVT	:	Direction générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie
DRH	:	Direction des Ressources humaines
DRUHV	:	Direction régionale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville
DRUAFH	:	Direction Régionale de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat
DSS	:	Direction des Statistiques sectorielles
HL	:	Hors lotissement
INSD	:	Institut national de la Statistique et de la Démographie
MEFP	:	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
MINEFID	:	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MUH	:	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
MUAFH	:	Ministère de l'Urbanisme des Affaires Foncières et de l'Habitat
MUHV	:	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville
L	:	Lotissement
NA	:	Non applicable
Nd	:	Non déclaré
ND	:	Non disponible
PTDIU	:	Projet de Transport et de Développement des Infrastructures urbaines
RA	:	Réserves administratives
RF	:	Réserves foncières
RGPH	:	Recensement général de la Population et de l'Habitation
SDAU	:	Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SDDEP	:	Schéma directeur de Drainage des Eaux pluviales
SDGDU	:	Schéma directeur de Gestion des Déchets urbains
SDI	:	Schéma directeur informatique
SDS	:	Schéma directeur de la Statistique
SIU	:	Système d'Information urbain
SONATUR	:	Société nationale d'Aménagement des Terrains urbains

Résumé

L'effectif du personnel du MUAFH a plus que doublé entre 2013 et 2022 avec un effectif de 680 agents au 31 décembre 2020. Les hommes représentent 82% des effectifs et les structures centrales comptent à elles seules 60%.

Avec un cumul de 91 milliards de F CFA entre 2013 et 2022 et un taux d'exécution moyen de 87%, le budget du ministère a augmenté entre 2021 et 2022. En 2022, la dotation budgétaire du ministère est de 9,9 milliards. C'est une hausse de 10% par rapport à 2021. Aussi, 63% du budget de 2022 est consacré au programme « Planification et aménagement urbain ».

Les régies du MUAFH ont recouvré 962 millions de F CFA en 2022, soit un taux de recouvrement de 137% en 2022.

En termes de licences d'affaires, le MUAFH a délivré en 2022 (i) 8 agréments techniques en ingénierie du bâtiment, (ii) 0 agrément technique en urbanisme, en expertise immobilière, en promotion immobilière et en géomètre expert.

En matière d'actes de construire, 1 080 demandes sont enregistrées en moyenne par an sur la période 2017-2022 au niveau du CEFAC. En 2022, le CEFAC a reçu 1 105 demandes de permis de construire, soit 18% de moins qu'en 2021. En 2022, 87% des demandes concernent le permis de catégorie C et 73% des demandes sont formulées par des hommes ;

En 2020, le MUAFH a élaboré 2 documents de planification urbaine. De 2012 à 2020, le ministère a élaboré 31 documents de planifications urbaines dont 12 en 2014. Au total, 22 SDAU et 14 SIU sont élaborés sur la période 2012-2020.

Le bornage a fait l'objet de 319 demandes enregistrées en 2022.

En 2022, 01 contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée ont été exécutés par le MUAFH contre un cumul de 308 contrats de MOD exécutés par le MUAFH sur la période 2013-2022.

Le MUAFH a contrôlé 1514 constructions en 2020, soit 164% de plus qu'en 2019 où 573 constructions ont été contrôlées. Il ressort que 10% des constructions contrôlées possèdent un permis de construire en 2020.

En 2022, ce sont 821 logements qui sont construits en partenariat public privé (PPP). Pour la période de 2013-2022, au total 7 402 logements ont été construits.

L'analyse de la demande de terrain montre que 5 587 dossiers de demande de terrain ont été enregistrés en 2022, soit 31% de moins qu'en 2021. Aussi, 83% de ces demandes ont reçu un avis favorable en 2022. Par ailleurs, 96% de demandes de 2022 sont formulées par des particuliers et 76% des demandes sont formulées pour des terrains situés en zone hors lotissement. En termes de superficie, 15 523ha ont été demandés et un avis favorable des services du MUAFH est accordé pour 7 849 ha en 2022. La superficie totale de terrain demandée de 2016 à 2022 est de 96 433 ha.

1. Les ressources humaines

1.1. Effectif du personnel du MUAFH

- 680 agents en 2022.

Au 31 décembre 2022, le ministère compte 680 agents. Entre 2021 et 2022, ce sont 34 agents qui se sont ajoutés à l'effectif.

L'effectif du personnel passe de 332 agents en 2013 à 680 agents en 2022, soit plus du double sur la période. L'année 2016 se singularise avec un accroissement sensible des effectifs de 40%, soit 138 de plus qu'en 2015.

1.2. L'évolution de l'effectif selon le sexe

- 550 hommes et 130 femmes au 31 décembre 2022.

En 2022, sur un effectif de 680 agents, les hommes représentent 81% et les femmes 19%.

Entre 2013 et 2022, l'écart entre l'effectif des hommes et des femmes est important. En effet, quel que soit l'année, l'effectif des hommes est au moins le triple de celui des femmes.

1.3. Le personnel spécifique et non spécifique

- 53% de personnel spécifique en 2022 ;

En 2022, le personnel spécifique représente 53% de l'effectif du ministère, soit 360 agents. Ce sont 20 agents spécifiques de plus que l'année précédente.

En 2013 et 2017-2022, il y a plus de personnel spécifique que de personnel non spécifique. Cette situation s'est inversée sur la période 2014-2016 où le personnel non spécifique représente 59% de l'ensemble du personnel.

1.4. La répartition du personnel selon la zone

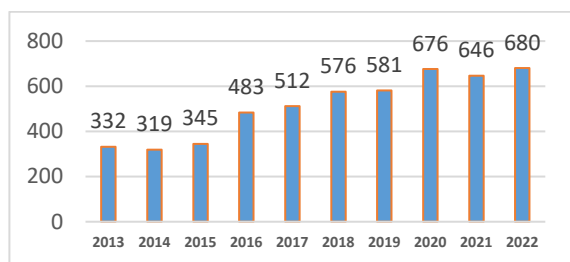
- En 2022 : 494 agents au niveau central et 186 au niveau déconcentré.

Sur un effectif total de 680, les structures centrales comptent à elles seules 494 agents, soit 73%.

Le personnel des directions régionales en 2022 est plus important dans les régions du centre et du centre-Ouest. En effet, sur un effectif de 186, lesdites régions comptent 22 agents chacune soit 12%. Les plus faibles effectifs sont ceux des régions du Sahel et du Sud-Ouest avec 10 agents chacune, soit 5%.

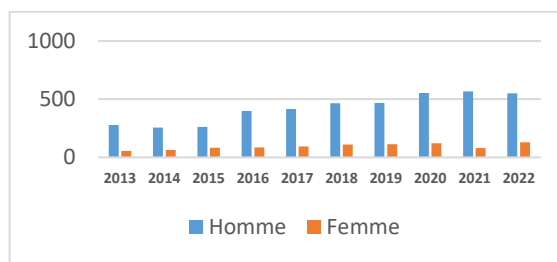
L'effectif moyen des DRUAFH est de 14 agents.

Figure 1 : Evolution de l'effectif du personnel



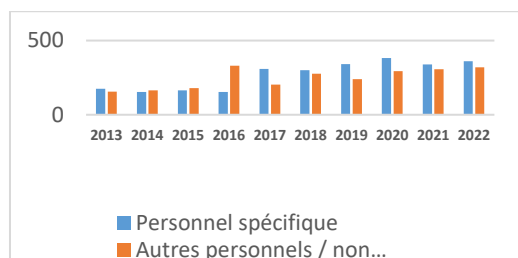
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFF Bassins.

Figure 2 : Evolution de l'effectif selon le sexe



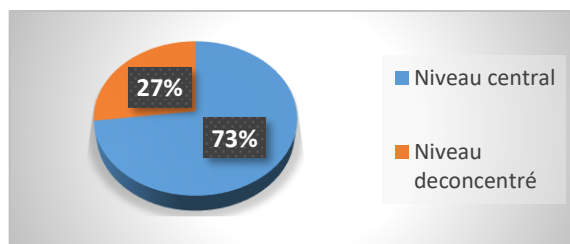
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFFH

Figure 3 : Personnel spécifique et non spécifique



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFFH

Figure 4 : Répartition du personnel par niveau



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFF

1.5. Nombre de membres inscrits à l'ordre des Urbanistes

- 44 urbanistes inscrits à l'ordre en 2020 ;
- 16% de femmes inscrites à l'ordre des urbanistes en 2020.

En 2020, l'ordre des urbanistes compte 44 inscrits dont 16% de femmes. Parmi ces inscrits, 1 seul est du secteur public. Entre 2019 et 2020, aucun urbaniste ne s'est inscrit. La quasi-totalité des urbanistes sont de la région du centre.

1.6. Nombre de membres inscrits à l'ordre des architectes

- 173 architectes inscrits en 2018 ;
- 13% architectes femmes.

En 2018, l'ordre des architectes compte 173 inscrits dont 13% de femmes. Parmi ces inscrits, seul 6 sont du secteur public. En 2018, l'ordre a enregistré 13 nouveaux inscrits.

1.7. Agences immobilières

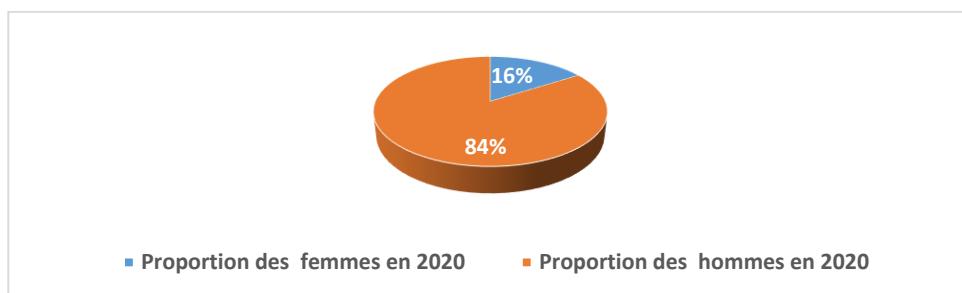
- 782 agences immobilières en 2022 ;
- 608 agences immobilières actives en 2022.

En 2022 on enregistre 782 agences immobilières dont 608 en activité soit 78%. Les régions du Centre et des Hauts Bassins concentrent à elles seules 700 agences de l'ensemble enregistrées soit 90%.

Sur la période 2013-2022, il y a 4 473 agences immobilières qui sont enregistrées dont 3 213 agences actives soit 72%. Sur la même période, la vente/achat de terrains et la location de logement, bureau et divers sont les deux principales activités exercées par ces agences avec respectivement 37% et 36%.

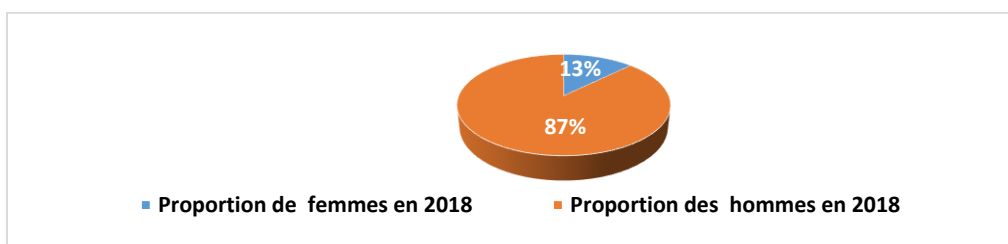
Sur la période 2013-2022, le nombre de sociétés/entreprises de courtiers et d'agences immobilières est de 1 0475 avec une moyenne de 1 047 par an. Les régions du Centre et des Hauts Bassins enregistrent 92% de ces sociétés.

Figure 5 : Evolution de l'effectif des membres inscrits à l'ordre des Urbanistes



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUA FH

Figure 6 : Evolution de l'effectif des membres inscrits à l'ordre des Architectes



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUA FH

Tableau 1 : Effectif des agences immobilières

Régions	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif des agences immobilières	190	237	281	341	414	470	480	583	695	782
Effectif des agences immobilières actives	106	129	169	227	298	354	364	463	495	608
Effectif des agences immobilières non actives	84	108	112	114	116	116	116	120	200	174

Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUA FH

2. Les ressources financières

2.1. Les dotations budgétaires du MUHV

- 9,9 milliards FCFA en 2022 ;
- 91,6 milliards de F CFA de cumul du budget entre 2013 et 2022 et un taux d'exécution moyen du budget de 75% ;
- 9,2 milliards de F CFA en moyenne annuelle.

En 2022, la dotation budgétaire du ministère est de 9,9 milliards. C'est une hausse de 10% par rapport à 2021.

Sur la période de 2013 à 2022, le cumul des dotations budgétaires est de 91,6 milliards, soit une dotation moyenne de 9,2 milliards par an.

La dotation financière est conséquente en 2014 (14,7 milliards) et 2015 (10,5 milliards). Les dotations budgétaires baissent depuis 2015 passant de 14,7 milliards en 2014 à 4,3 milliards en 2018. Elles haussent de 929 millions entre 2021 et 2022.

Les performances dans l'exécution du budget s'apprécient à travers le taux d'exécution qui vaut 87% en 2022. Il baisse de 5 points par rapport à l'année précédente.

De 2013 à 2022, le taux d'exécution budgétaire se situe entre 49% et 98%, soit un taux d'exécution budgétaire moyen de 75% par an. Le taux d'exécution le plus faible est de 49% réalisé en 2014 tandis que ceux de 2013 et 2019 sont les plus élevés soit 92%. Au cours des trois dernières années, le niveau du taux d'exécution est au-dessus de la moyenne de la période d'étude.

2.2. Les dépenses de personnels

- 2,4 milliard de F CFA en 2022 ;
- 25% de la dotation du ministère en 2020.

En 2020, la dotation en dépenses de personnel est de 1,3 milliards, soit 24% de la dotation globale du ministère. La dotation budgétaire en dépenses de personnel augmente de 52% par rapport à 2021. Le taux d'exécution budgétaire est de 100%.

De 2013 à 2022, le cumul des dotations en dépense de personnel s'élève à 12,5 milliards, soit une dotation moyenne annuelle de 1,2 milliards.

Sur la période 2012-2022, le plus faible taux d'exécution est de 53% enregistré en 2020.

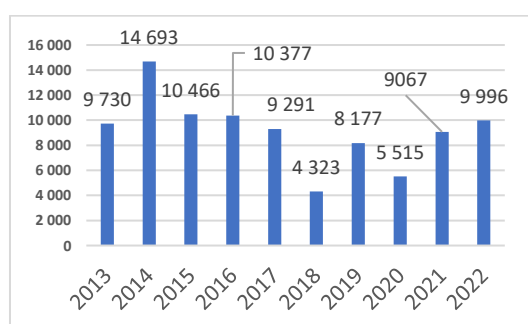
2.3. Les dépenses de fonctionnement

- 787 millions F CFA en 2022,
- 8% de la dotation budgétaire du ministère en 2022.

En 2022, ces dépenses s'élèvent à 787 millions, soit 8% de la dotation budgétaire. Elles augmentent de 80% par rapport à 2021.

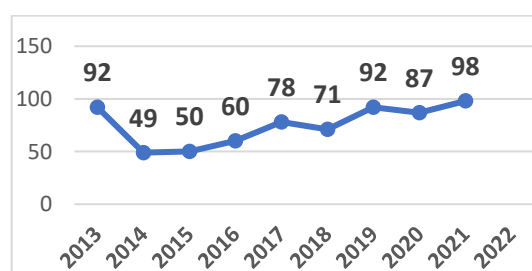
Sur la période de 2013 à 2022, ces dépenses s'élèvent à 4,8 milliards, soit en moyenne 480 millions par an. Le taux d'exécution moyen sur la période est de 87%. Il varie entre 77% et 99% sur la période.

Figure 7 : Evolution des dotations budgétaires en million de F CFA



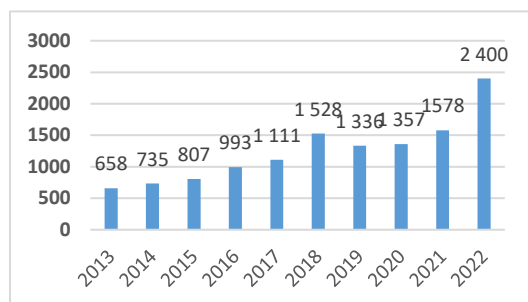
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Figure 8 : Evolution des taux d'exécution du budget (%)



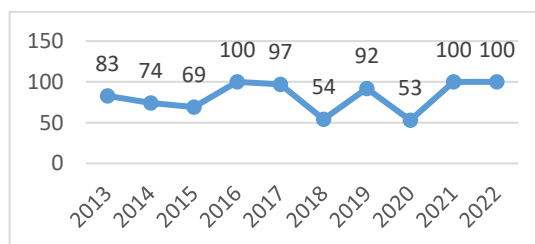
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Figure 9 : Dotation en dépenses de personnels (en million)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Figure 10 : Taux d'exécution des dépenses de personnels (%)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

2.4. Les dépenses de transferts courants

- 68 millions F CFA en 2022

En 2022, ces dépenses sont de 68 millions, soit 0,3% de la dotation annuelle. Comparativement à 2021, elles sont en baisse de 0,7%.

De 2013 à 2022, le cumul des dépenses est de 290 millions avec une moyenne annuelle de 29 millions. Elles sont totalement exécutées à l'exception des années 2015 (40%), 2017 (0%), 2018 (46%) et 2022 (29%).

2.5. Les dépenses d'investissement

- 6,7 milliards F CFA en 2022 ;
- 67% de la dotation 2022 ;
- Taux d'exécution de 89% en 2022.

En 2022, le budget alloué à ces dépenses est de 6,7 milliards. Il représente 67% du budget annuel. Le taux d'exécution est de 89%, soit une baisse de 8 % par rapport à 2021.

De 2013 à 2022, elles sont de 74 milliards avec une moyenne annuelle de 7 milliards. Les investissements représentent 81% de la dotation globale du ministère sur cette période. Les montants varient entre 3 milliards et 13 milliards.

Le taux d'exécution moyen des dépenses d'investissement est de 70,7%. Il varie de 46% à 97%.

2.6. La dotation budgétaire par programme

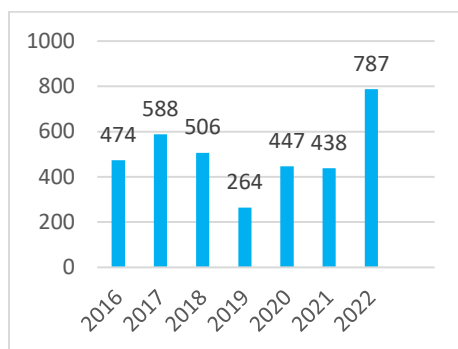
- 63% du budget de 2022 pour le programme « Planification et aménagement urbain ».

En 2022, le programme « Planification et aménagement urbain » bénéficie de la plus forte dotation (6,3 milliard) avec un taux d'exécution de 97%.

De façon générale, les dotations de tous les programmes budgétaires connaissent une baisse allant de 66% pour le programme « Accès aux logements décents » et 22% pour celui du « Pilotage et soutien ».

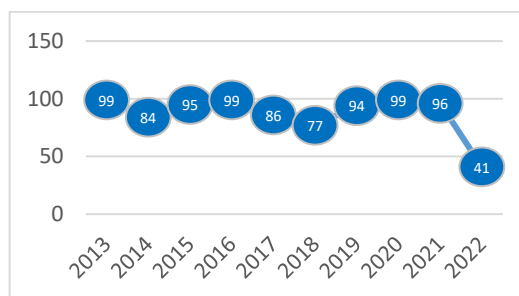
Le plus faible taux d'exécution du budget en 2022 est celui du programme « Accès au logement décent » tandis que le plus élevé est celui du programme « Planification et aménagement urbain », soit respectivement 61% et 97%.

Figure 11 : Les dépenses de fonctionnement (en million)



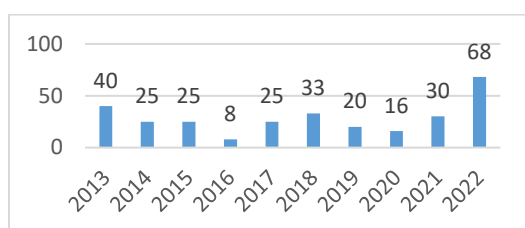
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Figure 12 : Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement



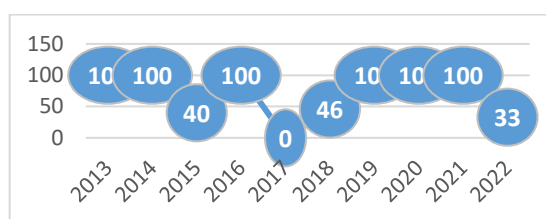
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Figure 13 : Dotations en dépenses de transfert (en million)



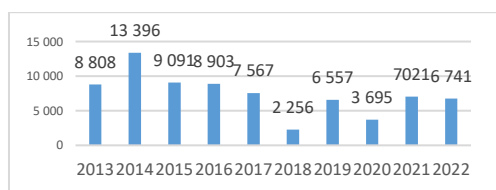
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Figure 14 : Taux d'exécution des dépenses de transfert (%)



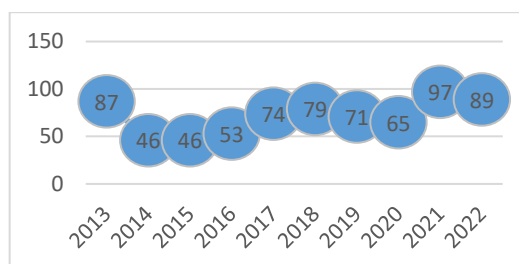
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Figure 15 : Dotation en dépenses d'investissement (en million)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Figure 16 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement (%)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

3. Les recettes du ministère

3.1. Les recettes globales

- Recouvrement de 962 millions en 2022 ;
- Taux de recouvrement de 137% en 2022 et une moyenne 66% sur la période 2013-2022.

En 2022, les recettes globales du ministère sont de 962 millions pour une prévision de 700 millions, soit un taux de recouvrement de 137%.

Le cumul des recettes réalisées sur la période 2013-2022 s'élève à 2,6 milliards. Le taux de recouvrement varie entre 35% et 104%.

3.2. Le recouvrement des recettes par nature

- Les « Taxes de viabilisation » génèrent 55% des recettes en 2022 ;

En 2022, les recettes des Taxes de viabilisation sont de 531 millions sur une prévision de 125 millions, soit un taux de recouvrement de 69%. Ces prestations représentent 55% de l'ensemble des recettes du ministère. Sur les dix dernières années, les recettes de prestations de la DGAIC sont les plus importantes.

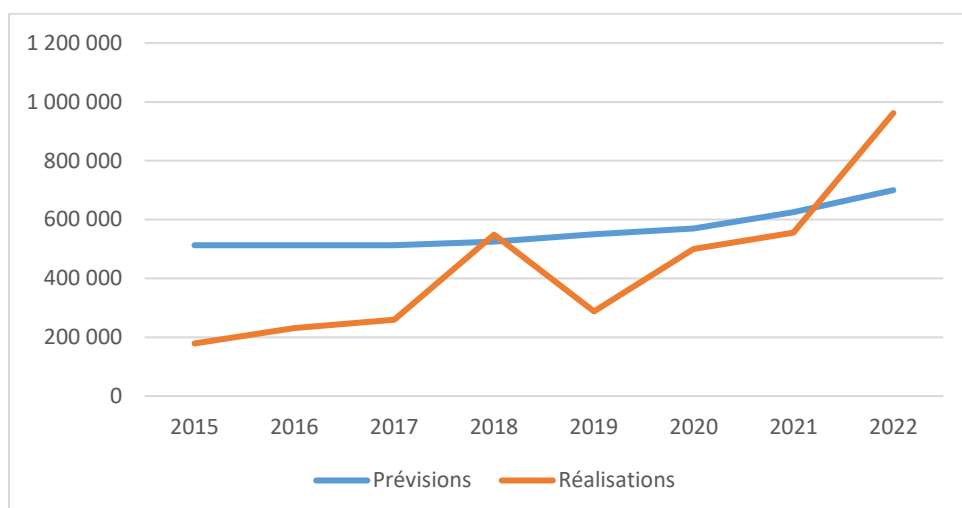
Hormis les recettes issues des taxes de viabilisation tributaires des opérations de lotissement de relais cité, l'identification de parcelles est la nature de recette qui contribue le moins aux recettes du département en 2022.

4. Les ressources matérielles

- 15 stations totales (kit topographique complet) en 2022 pour les travaux topographiques ;
- 52 pick up et 60 motos en 2022.

En 2022, le ministère dispose de 15 stations totales, 52 pick-up et 60 motos. Ces ressources sont inégalement réparties entre les différentes structures si bien que certaines ne disposent pas de matériel essentiel. Pour un effectif de 680 agents, le MUAFH dispose de 510 bureaux et de 308 ordinateurs de bureau.

Figure 17 : Prévisions et réalisations de recettes globales (en milliers)



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Tableau 2 : Ressources matérielles

Ordinateur de bureau	Ordinateur portable	Imprimante	Moto	Berline	Pickup	Station wagon	Car	Station totale
308	70	250	60	8	52	21	1	15

Source : Annuaire statistique 2022 du MUAFH

5. Les licences d'affaires délivrées et les actes de construire

5.1. Licences d'affaires

5.1.1. Les agréments techniques en ingénierie du bâtiment

- 8 agréments techniques en ingénierie du bâtiment délivrés en 2022.

Le ministère a délivré 8 agréments techniques en ingénierie du bâtiment en 2022.

De 2013 à 2022, le ministère a délivré 186 agréments techniques en ingénierie du bâtiment, soit une moyenne de 19 par an. En 2022, le MUAFH a délivré le moins d'agréments techniques en ingénierie du bâtiment (8) et le plus grand nombre d'agréments délivré est fait en 2020 (23).

5.1.2. Les agréments techniques en urbanisme

- aucun agrément technique en urbanisme délivrés en 2022 ;
- 14 agréments techniques en urbanisme délivrés de 2013 à 2022.

En 2022, aucun agrément technique en urbanisme est délivré.

De 2013 à 2022, le ministère a délivré au total 14 agréments techniques en urbanisme, soit en moyenne 1 agrément par an. En 2013 et 2019, le ministère a délivré le plus grand nombre d'agréments techniques en urbanisme soit 4 agréments.

5.1.3. Les agréments techniques en expertise immobilière

- aucun agrément technique en expertise immobilière délivrés en 2022 ;
- 80 agréments techniques en expertise immobilière délivrés depuis 2013.

En 2022, le ministère a délivré aucun agrément technique en expertise immobilière.

De 2013 à 2022, le ministère a délivré 80 agréments techniques en expertise immobilière, soit une moyenne de 8 par an. Le plus grand nombre d'agrément délivré est enregistré en 2017 soit respectivement 15.

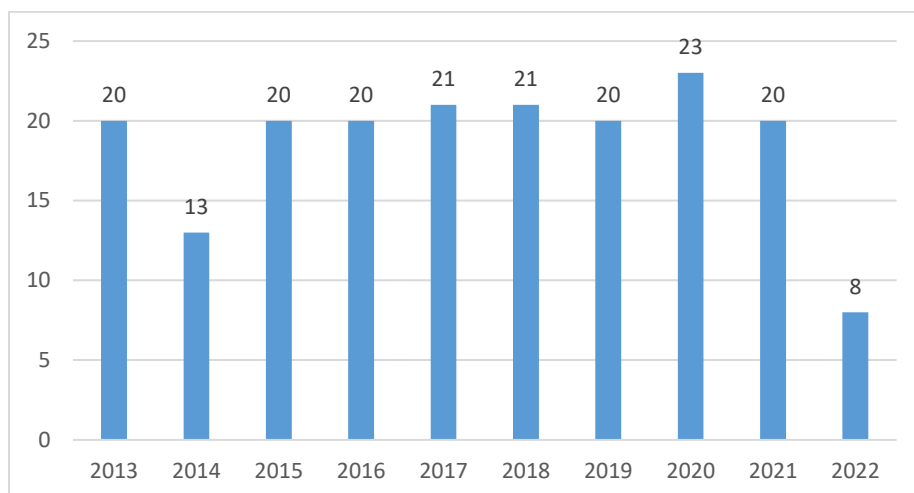
5.1.4. Les agréments techniques en promotion immobilière et/ou foncière

- aucun agrément technique en promotion immobilière délivré en 2020 ;
- 239 agréments techniques en promotion immobilière délivrés en 10 ans.

Le ministère a délivré aucun agrément technique en promotion immobilière en 2022. C'est le même constat en 2021 ou aucun agrément n'a été délivré.

Sur la période 2013-2022, le ministère a délivré 239 agréments techniques en promotion immobilière, soit une moyenne de 24 agréments par an.

Figure 18 : Agréments techniques en ingénierie du bâtiment



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Tableau 3 : Agréments techniques en urbanisme

Types d'agréments	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Urbanisme	4	0	1	0	3	0	4	1	1	0

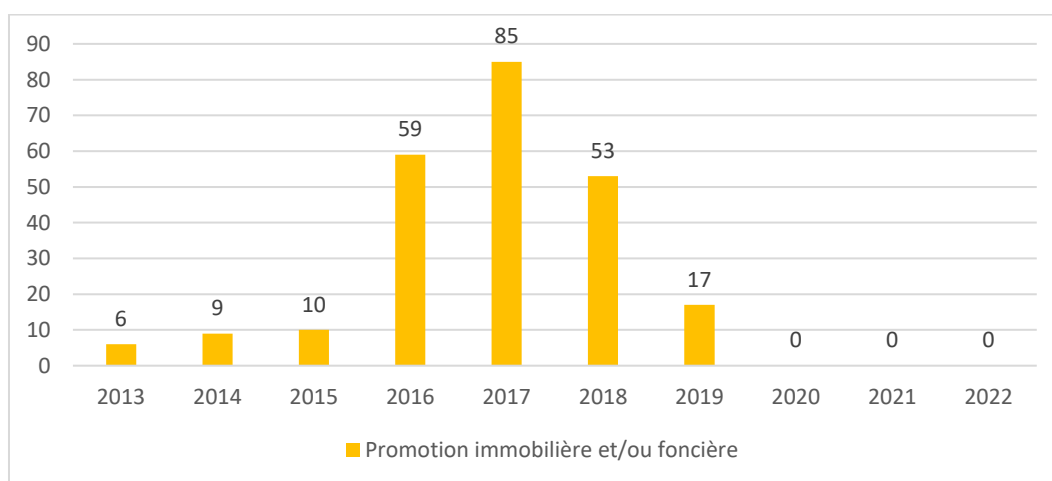
Source : Annuaire statistique 2022 du MUAFH

Tableau 4 : Agréments techniques en expertise immobilière

Types d'agréments	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Expertises immobilières	9	5	5	14	15	5	12	12	3	0

Source : Annuaire statistique 2022 du MUAFH

Figure 19 : Agréments techniques en promotion immobilière et/ou foncière



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

5.1.5. Les agréments techniques en géomètre expert

- Aucun agrément technique en géomètre expert délivrés en 2022 ;
- 30 agréments techniques en géomètre expert délivrés sur la période 2013-2022.

En 2022, le ministère a délivré aucun agrément technique en géomètre expert, soit 6 de moins qu'en 2021. Sur la période 2013-2022, au total 30 agréments techniques en géomètre expert sont délivrés, soit en moyenne 3 agréments par an.

5.1.6. Les agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte

- 4 agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte délivrés en 2022 ;
- 34 agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte délivrés de 2017 à 2022.

En 2022, le ministère a délivré 4 agréments techniques d'exercice de la profession d'architecte. C'est 1 agrément de moins qu'en 2021. Sur la période 2017-2022, trente-quatre agréments techniques sont délivrés. Les agréments délivrés ont lieu uniquement dans la région du Centre entre 2017 et 2022.

5.1.7. Les agréments techniques en bâtiments

- 252 agréments en bâtiment délivrés en 2022 ;
- 2661 agréments en bâtiment délivrés en six ans.

En 2022, le Ministère a octroyé 252 agréments en bâtiment. Comparativement à l'année 2021, c'est une régression de 68%.

De 2017 à 2022, le ministère a délivré 2661 agréments, soit en moyenne 443 agréments par an. La région du centre à elle seule compte 1916 agréments contre 745 pour l'ensemble des autres régions.

Tableau 5 : Agréments techniques en géomètre expert

Types d'agréments	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Géomètre expert	4	1	3	1	3	5	1	6	6	0

Source : Annuaire statistique 2022 du MUAFH

Tableau 6 : Agrément techniques d'exercice de la profession d'architecte par région de provenance

Régions	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Centre	6	5	5	9	5	4
Est	0	0	0	0	0	0
Autres régions	0	0	0	0	0	0
total	6	5	5	9	5	4

Source : Annuaire statistique 2022 du MUAFH

Tableau 7 : Agréments techniques en bâtiments par région de provenance

Régions	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Boucle du Mouhoun	7	15	8	13	9	22	8
Cascades	2	6	10	3	4	6	2
Centre	227	245	267	282	395	541	186
Centre-Est	6	5	7	16	4	9	6
Centre-Nord	3	3	9	10	9	15	6
Centre-Ouest	12	11	8	9	13	27	7
Centre-Sud	1	2	7	4	3	5	1
Est	7	7	5	13	19	41	13
Hauts-Bassins	24	24	13	29	23	48	13
Nord	8	7	10	18	19	21	6
Plateau Central	2	2	1	7	1	4	1
Sahel	7	8	11	10	4	21	2
Sud-Ouest	1	4	2	11	8	16	1
Burkina Faso	307	339	358	425	511	776	252

Source : Annuaire statistique 2022 du MUAFH

5.2. Les actes de construire

5.2.1. Les demandes de permis de construire

- 1 080 demandes en moyenne par an sur la période 2017-2022 ;
- 87% des demandes concernent le permis de catégorie C en 2022 ;
- 73% des demandes sont formulées par des hommes en 2022.

En 2022, le CEFAC a reçu 1 105 demandes de permis de construire, soit 18% de moins qu'en 2021. Aussi, 74% des demandes sont exprimées dans le CEFAC de Ouagadougou.

Par ailleurs, plus de 3/4 des demandes de 2022 sont formulées par les hommes.

Les demandes de permis de catégorie C représentent 87% de la demande totale en 2022. Les personnes physiques formulent 90% des demandes exprimées en 2022. En 2022, sur l'ensemble du territoire, les permis sont principalement demandés pour les habitations (79%) et le commerce (13%). Au total, 6 485 demandes sont reçues sur la période 2017-2022, soit 1 080 demandes en moyenne de permis par an.

5.2.2. Certificat de conformité

- 1 055 bons de certificats de conformité en 2022 ;
- 39 demandes effectives de certificats de conformité délivrés en 2022.

En 2022, le CEFAC a émis 1 055 bons de certificats de conformité et délivré 21 certificats de conformité. Entre 2013 et 2022, au total 9 004 bons de certificats de conformité sont émis et 129 demandes de certificat délivrés.

6. Les documents de planification

- 2 documents de planification élaborés en 2020.

En 2020, le MUAFH a élaboré 2 documents de planification urbaine. De 2012 à 2020, les documents de planifications urbaines élaborés sont de 31 dont 12 en 2014.

Au total, 22 SDAU et 14 SIU sont élaborés sur la période 2012-2020.

7. Les titres fonciers et les actes divers liés au foncier : Titres de propriété, Bornage de terrain

7.1. Les titres fonciers délivrés

- 720 titres fonciers délivrés en 2015 dont 83% dans la région du Centre ;
- 2 436 titres fonciers délivrés sur la période 2011 à 2015.

En 2015, les services fonciers du Ministère en charge de l'économie délivrent 720 titres fonciers. Pour la même année, la région du centre concentre 83% des titres fonciers délivrés et les Hauts Bassins 9%.

Sur la période 2011-2015, les services délivrent 2 436 titres fonciers, soit une moyenne de 487 titres par an. Le nombre de titres délivrés baisse de façon continue entre 2009 et 2014.

Carte 1 : Répartition des documents de planification élaborés

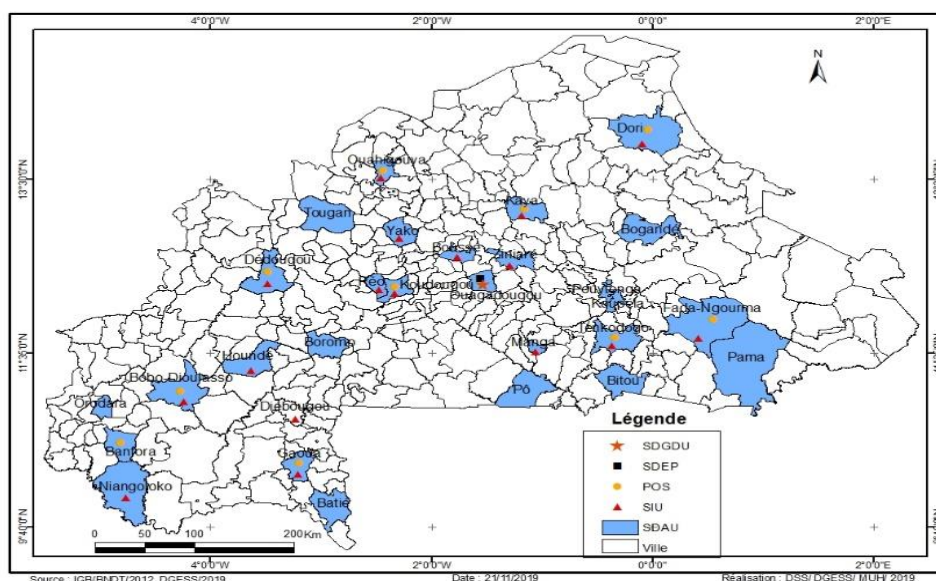
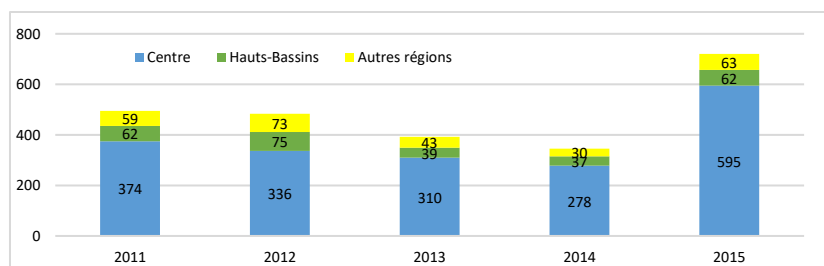


Tableau 8 : situation des documents de planification élaborés

Document	Situation	2012	2014	2017	2018	2019	2020	2011-2020
POS	Elaboré	0	4	1	0	1	2	9
	En cours	0	0	0	0	0	0	0
SDAU	Elaboré	12	2	8	0	8	0	22
	En cours	0	0	0	0	0	0	0
SDDEP	En cours	0	0	0	0	0	0	0
SDGDU	En cours	0	0	0	0	0	0	0
SIU	Elaboré	7	0	5	0	5	0	14
Total		2	2	19	6	0	0	0

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 20 : Nombre de titres fonciers délivrés



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

7.2. Le bornage de terrain

- 319 demandes de bornage enregistrées en 2022 ;
- 100% des demandes de bornage traitées en 2022.

En 2022, les services du MUAFH ont enregistré 319 demandes de bornage, soit une hausse de 39% par rapport à 2021. Les demandes en zone lotie constituent 52% des demandes, soit 274. Par ailleurs, 83% des demandes sont exprimées par les hommes et 13% par les femmes. Parmi les demandeurs de service de bornage, les particuliers sont les plus nombreux en ce sens que leurs demandes représentent 98% des demandes exprimées.

En 2022, sur l'ensemble des dossiers en instance, toutes les demandes de bornage sont traitées. Toutes les demandes exprimées pour toutes les zones hors lotissement sont traitées.

8. La maîtrise d'ouvrage déléguée

- 01 constructions dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est exécutée par le MUAFH en 2022 ;
- 308 constructions dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est exécutée par le MUAFH sur la période 2013-2022.

En 2022, le MUAFH a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée de 1 construction contre 6 en 2021. L'année 2016 fut exceptionnelle avec 247 constructions dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est exécutée par ACOMOD-B.

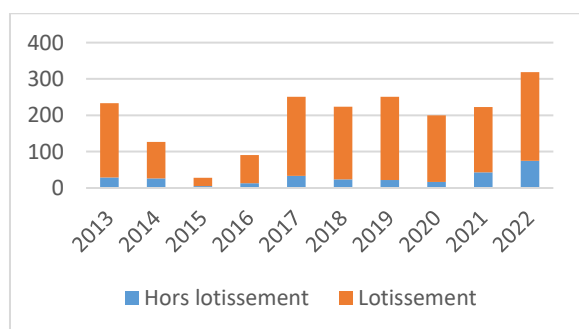
9. Le contrôle de constructions et d'aménagements

- 90% des constructions contrôlées ne possèdent pas un permis de construire en 2020 ;
- 2 087 constructions contrôlées sur la période 2019-2020.

En 2020, le MUAFH a contrôlé 1 514 constructions, soit près du triple qu'en 2019 où 573 constructions ont été contrôlées.

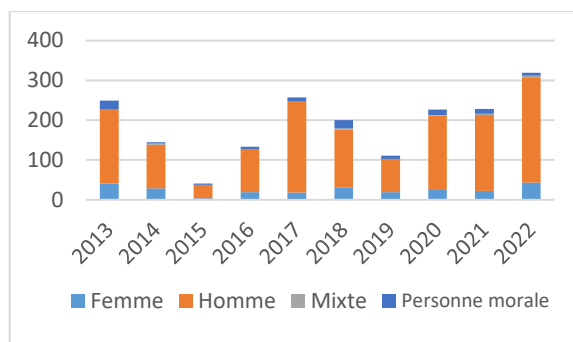
Entre 2019 et 2020, sur un total de 2 087 constructions contrôlées, 451 possèdent un permis de construire, soit 22%.

Figure 21 : Nombre de demandes de bornage selon la nature du terrain



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 22 : Nombre de demandes de bornage selon le genre¹



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAF

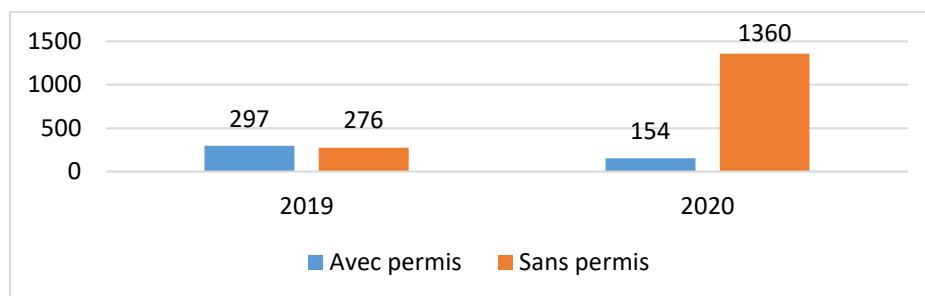
Tableau 9 : nombre de contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée

Maitre d'ouvrage	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Etat	6	7	20	247	5	2	12	2	6	1	308

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

¹ Mixte : héritiers, couple

Figure 23 : Nombre de constructions contrôlées suivant le résultat du contrôle



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

10. Logements

10.1. Construction de logement

- 821 logements construits en 2022 ;

En 2022, ce sont 821 logements qui sont construits en partenariat public privé.

Pour la période de 2013-2022, au total 7 402 logements ont été construits. La contribution de l'Etat est de 50 logements, soit 1%, le CEGECI a construit 1 229 logements, soit 17% et les promoteurs privés pour 6 321 logements, soit 83%.

10.2. Gestion des cités

- 36 cités gérés par CEGECI en 2022 dont 14 dans la région du Centre

En 2022, le CEGECI gère au total 36 cités dont 38% dans la région du Centre. De 2013 à 2022, ce sont 14 cités qui se sont ajoutées.

10.3. Coût du logement

- Coût moyen de logement social 7 500 000 FCFA

Les coûts des logements dont il est question dans ce document sont ceux ayant fait l'objet de convention entre le CEGECI et les promoteurs immobiliers.

Excepter le sud-ouest où le coût moyen est de 3 500 000 FCFA, le logement social coûte 7 500 000 FCFA.

11. Le foncier : la demande et les superficies demandées

11.1. La demande de terrains

- 5 587 dossiers de demande de terrain enregistrés en 2022, soit 31% de moins qu'en 2021 ;

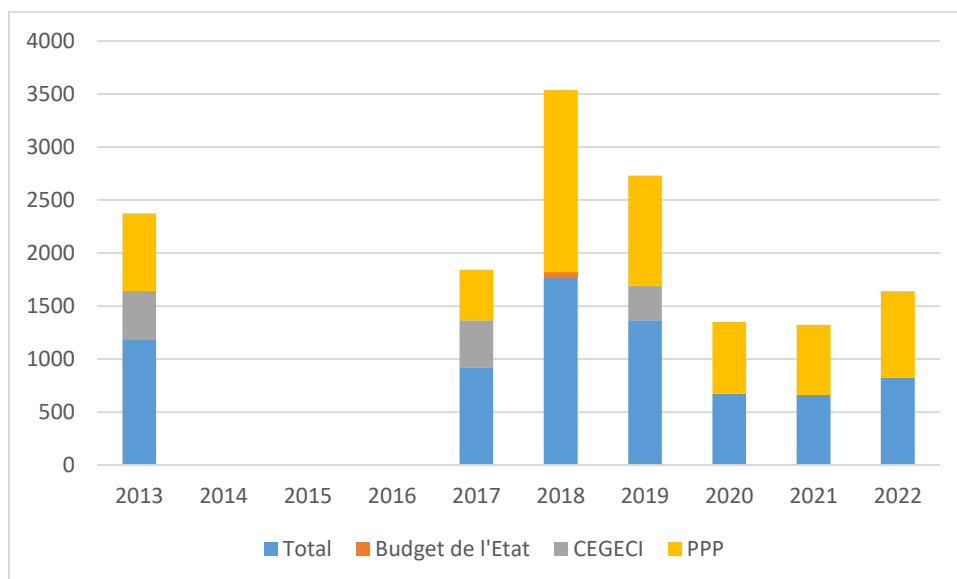
En 2022, les services du MUAFH ont enregistré 5 587 dossiers de demande de terrain sur l'ensemble du pays. Ce sont 2 557 dossiers de moins qu'en 2021, soit une baisse de 31%. En 2013 et 2015, les services du MUAFH ont reçu moins de demandes de terrains, soit respectivement 2 339 et 1 178. De 2016 à 2018 et de 2019 à 2021, le nombre de demandes de terrain est croissant.

11.2. Les avis portés par les services du MUAFH sur les dossiers de demandes de terrains

- 5 561 dossiers de demande traités en 2022 ;
- 83% avis favorables.

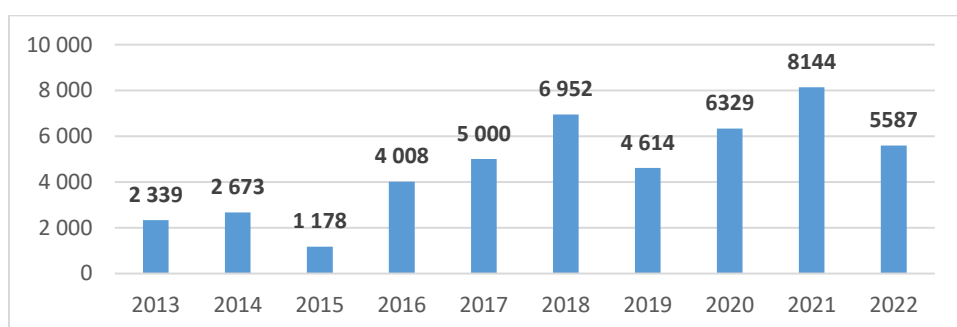
En 2022, sur 5 561 dossiers de demande de terrain traités, 83% reçoivent un avis favorable, soit 21% de moins qu'en 2021.

Figure 24 : Nombre de logements construits



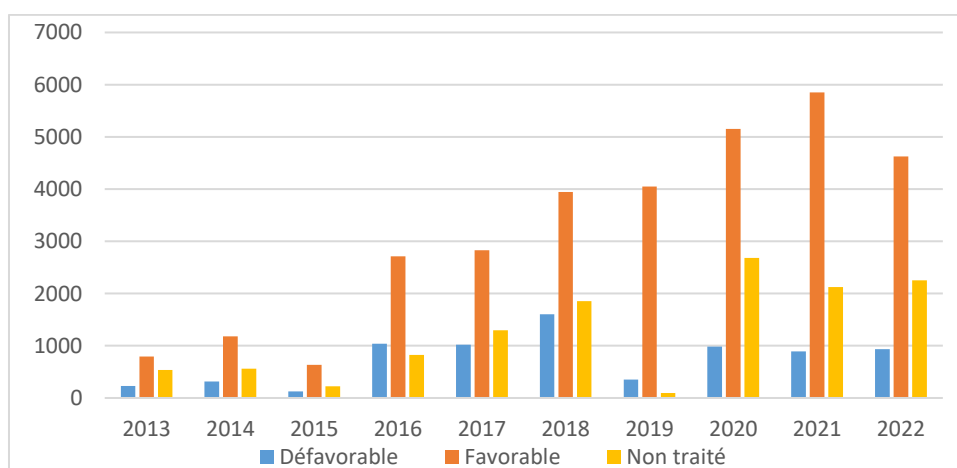
Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2022 du MUAFH

Figure 25 : Demandes de terrains enregistrées



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 26 : Avis portés par les services du MUHV sur les dossiers de demandes de terrains



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

11.3. Les demandes enregistrées par type de bénéficiaires

- 96% de demandes de particuliers enregistrées en 2022

En 2022, les demandes de terrain exprimées par les particuliers sont de 5 336, soit 96% de la demande totale. Les demandes des ONG/associations, de l'Etat/collectivités territoriales représentent respectivement 3% et 1%.

Sur la période 2013 à 2022, les particuliers expriment 44 491 demandes de terrain, soit 95% de la demande totale.

11.4. Les demandes enregistrées selon la zone

- 4 266 demandes en zone hors lotissement en 2022, soit 76% des demandes ;
- 35 898 demandes de terrain hors lotissement sur la période 2013-2022.

En 2022, les services du MUAFH ont enregistré 1 317 dossiers pour la zone lotie et 4 266 pour les zones hors lotissement. Comparativement à l'année 2021, la demande en zone lotie diminue de 33% et celle en zone hors lotissement de 25%.

Les demandes de terrains croissent de 2016 à 2018 et de 2019 à 2020 avec une accentuation pour les terrains en zone hors lotissement.

11.5. La superficie (ha) demandée par zone et suivant l'avis porté par les services du MUHV

- 15 523 ha demandés et un avis favorable des services du MUAFH pour 7 849 ha en 2022 ;
- 104 463 ha demandés dont 5 085 ha en zone lotie sur la période 2013-2022.

En 2022, sur une demande de terrain totale exprimée de 15 523 ha, les services du MUAFH donnent un avis favorable pour 7 849 ha dont 15198 ha en zone hors lotissement.

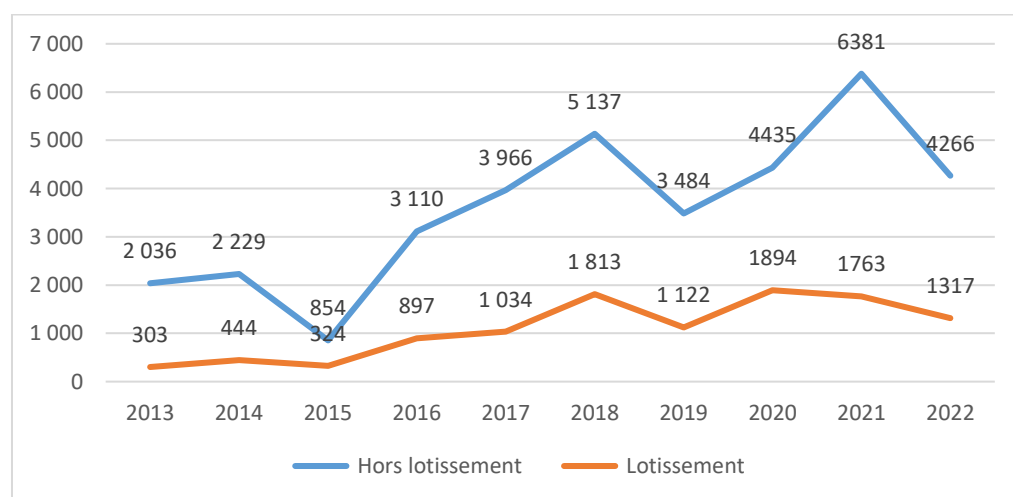
La superficie totale de terrain demandée de 2013 à 2022 est de 104 463 ha avec une superficie moyenne de 10 446 ha par an.

Tableau 10 : Demandes enregistrées par type de bénéficiaires

Type de bénéficiaire	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2011	2022
Autre entreprise	16	5	2	42	40	39	45	90	92	77
Etat/Collectivité	17	20	7	16	51	47	43	37	34	33
nd	0	0	0	2	6	11	45	1	19	30
ONG/Association	104	126	48	151	166	219	126	185	207	103
Organisme Régionale/ Internationale	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Particulier	2 202	2 519	1 120	3 787	4 736	6 634	4 353	6 013	7791	5336
Promoteur immobilier	0	3	1	9	1	2	2	3	1	8
Ensemble	2 339	2 673	1 178	4 008	5 000	6 952	4 614	6 329	8144	5587

Source : Annuaire statistique 2020 du MUAFH

Figure 27 : Demandes enregistrées selon la nature du terrain



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUAFH

11.6. Coût du foncier

- 60 000 FCFA le mètre carré pour la zone A, 32 000 FCFA en zone B et 24 000 FCFA en zone C pour les aménagements de la SONATUR.

En 2022 le coût moyen du mètre carré de la zone A est de 60 000 FCFA. En zone B et C il est de 32 000 FCFA et 24 000 FCFA. Par rapport à 2021, le coût du mètre carré est le même selon la zone.

12. Voirie et réseaux divers

12.1. Voirie

- 32,9 km de routes construites en terre en 2022

En 2022, au total 32,9 km de routes sont construits en terre dans la voirie. Aucune réalisation n'a été faite en route bitumée. La région du centre seule a bénéficié de ces aménagements.

12.2. Ouvrages d'assainissement pluvial

En 2022, au total 11,4 km de caniveau primaire et 14,7km de caniveau secondaire / tertiaire ont été réalisés. Seule la région du centre a bénéficié de ces ouvrages d'assainissements.

13. Etudes et expertises techniques²

13.1. Etudes techniques

- 2 études réalisées par les Directions régionales de l'urbanisme des affaires foncières et de l'habitat.

En 2022, deux (2) études sont réalisées dans les directions régionales. Elles ont toutes été réalisées dans les Hauts Bassins.

Sur la période 2014-2022, ce sont au total 40 études qui sont réalisées par les DRUAFH dont 35% pour le compte des particuliers avec une moyenne de 5 études par an.

13.2. Expertises techniques

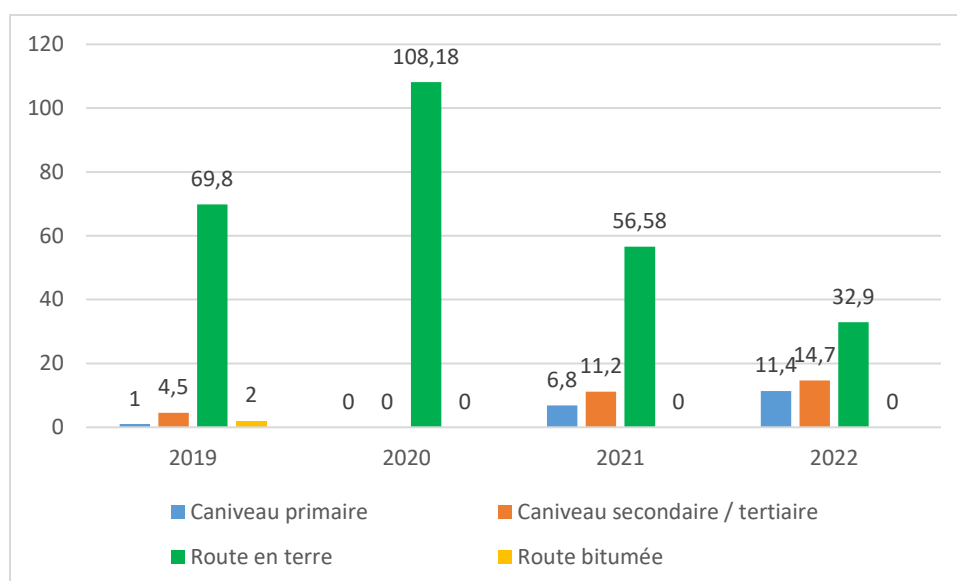
- 353 expertises techniques réalisées par le MUAFH.

En 2022, au total 353 expertises techniques sont réalisées par le ministère dont 82 réalisées dans les directions régionales du Sud-ouest, du Plateau central, du Centre Ouest et du centre Est. Entre 2014 et 2022, ce sont 1 391 expertises réalisées avec une moyenne de 154 expertises par an.

Sur la période 2014-2022, au total 1 391 expertises techniques sont réalisées dont 76% pour le compte des particuliers.

² Ces statistiques ne prennent pas en compte celles de la DGAHC pour non disponibilité des données

Figure 28 : Evolution des linéaires des ouvrages d'assainissement pluvial



Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUA FH

Tableau 11 : Nombre d'expertises techniques réalisées

Régions	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	23	33	25	19	19
Cascades	0	0	15	4	3	14	16	15	4
Centre	0	0	0	0	0	2	0	40	122
Centre Est	1	23	14	27	42	38	36	39	9
Centre Nord	0	0	0	0	0	25	12	17	15
Centre Ouest	0	0	0	0	0	29	36	41	35
Centre-Sud	0	0	1	8	19	18	14		21
Est	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	5	5
Haut-bassins	0	0	0	0	6	3	36	84	65
Nord	0	0	0	0	0	14	19	27	20
Plateau Central	1	15	47	27	0	0	36	32	31
Sahel	0	8	1	1	3	10	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	5	2	7
Burkina Faso	2	46	78	67	96	186	242	321	353

Source : représentation à partir des données de l'annuaire statistique 2020 du MUA FH

13.3. Expertises immobilières

- 6 expertises immobilières réalisées en 2020.

En 2020, six (6) expertises immobilières sont réalisées. Elles sont réalisées par les DRUAFH des Cascades et des Hauts bassins. Entre 2017 et 2020, au total 71 expertises sont réalisées dont 82% par la DRUAFH des Hauts Bassins. Sur la même période, 83% pour le compte des particuliers.

14. Supervisions et suivi-contrôles³

- 3 supervisions et suivi-contrôles réalisées en 2022.

En 2022, au total 3 supervisions et suivi-contrôles sont réalisées dont 66% par la direction régionale du Sahel. L'Etat et les Collectivité territoriales à eux seuls ont bénéficié de toutes les 3 supervisions suivi-contrôles en 2022. Entre 2017 et 2022, ce sont 191 supervisions et suivi-contrôles qui sont réalisées.

³ Ces statistiques ne prennent pas en compte celles de la DGAIC pour non disponibilité des données

Conclusion

La connaissance des niveaux et tendances des variables clé qui déterminent les besoins en matière d'urbanisme, d'habitat et de construction est en effet fondamentale dans le pilotage des politiques et stratégies de développement. Elle l'est également dans leur formulation.

Le tableau de bord permet de mieux éclairer le contexte, en rendant plus lisible la part de complexité au moyen des indicateurs. C'est un support d'information nécessaire pour prendre des décisions qui vont orienter l'action. Il ne dit pas comment agir mais incite à se poser les bonnes questions dans une dynamique de diagnostic.

Le présent tableau de bord statistique du MUAFH montre qu'en terme de ressources, l'effectif du personnel du MUAFH a plus que doublé entre 2013 et 2022 avec 680 agents au 31 décembre 2022 et le cumul du budget est de 9,16 milliards de F CFA entre 2013 et 2022 et un taux d'exécution moyen de 87%. Aussi, les régies du MUAFH ont recouvré 962 millions de F CFA en 2022, soit un taux de recouvrement de 137% en 2022.

Le MUAFH a délivré en 2020 (i) 8 agréments techniques en ingénierie du bâtiment, (ii) 0 agréments techniques en urbanisme, en expertise immobilière, en promotion immobilière et en géomètre expert délivré.

En matière d'actes de construire, 1 080 demandes sont enregistrées en moyenne par an sur la période 2017-2022 au niveau du CEFAC avec 1 105 demandes de permis de construire en 2022. Par ailleurs, en 2020, le MUAFH a élaboré 2 documents de planification urbaine. De même, entre 2012 et 2020, le MUAFH a élaboré 31 documents de planifications urbaines dont 12 en 2014. Au total, 22 SDAU et 14 SIU sont élaborés sur la période 2012-2020. De plus, le bornage a fait l'objet de 319 demandes enregistrées en 2022. Également, En 2022, 1 contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée ont été exécutés par le MUAFH contre un cumul de 308 contrats de maîtrise d'ouvrage déléguée exécutés par le MUAFH sur la période 2013-2022. Autres ces réalisations, le MUAFH a contrôlé 1514 constructions en 2020 et 10% des constructions contrôlées possèdent un permis de construire en 2020. Quant au volet construction, 821 logements sont construits en partenariat public privé en 2022 et pour la période de 2013-2022, le bilan s'établit à 7402 logements construits. Enfin, l'analyse de la demande de terrain montre que 5 587 dossiers de demande de terrain ont été enregistrés en 2022. En termes de superficie, 15 523 ha ont été demandés et un avis favorable des services du MUAFH est accordé pour 7 849 ha en 2020. La superficie totale de terrain demandée de 2016 à 2022 est de 96 433 ha.

En définitive, à travers le tableau de bord, on s'aperçoit que les ressources mises à la disposition du MUAFH lui ont permet de mettre en œuvre un certain nombre d'activité ayant concouru à l'atteinte des résultats susmentionnés. Le tableau de bord est un reflet de ce qui se passe ; c'est au responsable de donner du sens à l'information reçue. Par voie de conséquence, des études approfondies s'imposent et la DSS peut les mener pourvu que les ressources nécessaires soient disponibles.

15. Les annexes

15.1. L'équipe de rédaction

Supervision

Nom et prénom	Fonction	Structure	E-Mail
OUEDRAOGO G. Marc	Secrétaire Général	Ministère de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat (MUAFH)	ouedmarc@yahoo.fr
PAGBELEM Adama	Directeur Général des études et des statistiques sectorielles	DGESS/ MUAFH	pagbelema@gmail.com

Conception : Direction des Statistiques Sectorielles (DSS) / DGESS/ MUAFH

Nom et prénom	Fonction	Structure	E-Mail
SONGRE Oumarou	Directeur des Statistiques Sectorielles	DGESS/ MUAFH	songr2006@yahoo.fr
TO Lo	Chef de service des systèmes d'information et de la diffusion	DGESS/ MUAFH	tolo6296@gmail.com

Personnes ayant participé à la rédaction

Nom et prénom	Structure	E-Mail
SONGRE Oumarou	DSS/MUAFH	songr2006@yahoo.fr
TO Lo	DGESS	tolo6296@gmail.com
OUEDRAOGO Daouda	DGESS	askiadaoud@gmail.com

15.2. La définition de concepts

N°	Concept	Définition
1.	Agréments techniques	: Licence d'affaires octroyée à une personne physique ou morale pour exercer une activité
2.	Aménagement foncier	: Ensemble d'opérations de transformation physique et / ou du statut juridique sur l'ensemble des terres et des biens immeubles ou assimilés.
3.	Aménagement	: Ensemble d'opérations de transformation physique et / ou du statut juridique d'un espace pour des activités.
4.	Attestation d'attribution de parcelle	: Titre de jouissance provisoire délivré aux personnes physiques ou morales pour l'occupation des terres urbaines et rurales destinées à tout usage. Elle est délivrée à tout usager qui a satisfait au paiement de la taxe de jouissance. Elle est destinée à permettre la demande de permis de construire. Elle est délivrée sur demande volontaire du titulaire de droit de jouissance.
5.	Auto construction	: Action de réaliser une construction par un particulier sur fonds propres, sans ou avec le concours d'un financier. L'auto construction peut être assistée par un constructeur (architecte, ingénieur, technicien ou entrepreneur) : il s'agit de l'auto-construction assistée (source : Politique nationale de développement urbain).
6.	Demande de logement exprimé	: S'entend ici par celle déclarée lors des opérations de souscription. Elle reste donc une partie de la demande potentielle de logement car une grande partie de la demande reste non déclarée lors des opérations de souscription.
7.	Dépenses de fonctionnement	: Ils comprennent les coûts liés à la technologie de l'information, à la gestion des ressources humaines, aux services financiers, à l'approvisionnement, au transport, à la gestion des locaux et des installations, aux services juridiques, aux communications et à la planification des activités. Elles aident les ministères à élaborer les politiques et les programmes et à fournir les services.
8.	Etat de droit réel	: un acte officiel délivré par l'administration publique (Receveur de la publicité foncière) et constatant l'état des droits et obligations immobilières grevant un terrain. Cet acte se présente habituellement en la forme d'un formulaire dûment rempli, authentifié et signé par le receveur.
9.	Etudes architecturales et techniques	: Ce sont des actes qui consistent à concevoir des plans, des détails techniques, des notes de calcul, des documents écrits ainsi que des prescriptions techniques relatives à l'exécution d'un ouvrage.
10.	Habitat	: Aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital (RGPH). Le logement et son

N°	Concept	Définition
		environnement, incluant ainsi l'ensemble des services urbains de base (PNH DU)
11.	Expertises immobilières	: Evaluation technique et financière en vue de déterminer le coût des investissements et du terrain ainsi que la conformité technique des ouvrages.
12.	Expertises techniques	: Diagnostique et évaluation technique sommaire en vue de déterminer la conformité technique et la stabilité d'un ouvrage.
13.	Logement décent	: Logement réalisé sur la base de normes minimales acceptables d'espace de vie, de durabilité des matériaux de construction, de sécurité, d'éclairage, de salubrité et d'accès facile à l'eau potable.
14.	Logement social	: Logement décent offrant un minimum de fonctionnalité, de sécurité, de confort et d'hygiène. Il est produit avec l'appui de l'Etat.
15.	Logement	: Local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'une concession si celle-ci en comporte plusieurs, ou se confondant à la concession elle-même, pour servir d'habitation.
16.	Ménage	: Ensemble de personnes partageant le même logement et participant à son économie.
17.	Ménage de bidonville	: un ménage dans lequel les habitants souffrent d'une ou plusieurs des « privations du ménage » suivantes : manque d'accès à une source d'eau améliorée, manque d'accès à des installations d'assainissement améliorées, manque de espace de vie suffisant, manque de durabilité du logement et manque de sécurité foncière. (Définition opérationnelle de l'ONU-Habitat)
18.	Ménage ordinaire	: Unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent, en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.
19.	Milieu de résidence	: Variable permettant de faire la distinction entre l'urbain et le rural.
20.	Permis de construire	: Document délivré par l'autorité administrative autorisant la réalisation d'une construction
21.	Permis d'exploiter	: Titre de jouissance permanent. Il est délivré aux personnes physiques ou aux personnes morales pour l'occupation à des fins lucratives de terres du domaine privé immobilier de l'Etat ou des collectivités territoriales avec possibilité d'aliénation définitive desdites terres dans les conditions déterminées par la présente loi. (Selon l'article 178 de la loi n° 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso)

N°	Concept	Définition
22.	Permis urbain d'habiter	: un titre de jouissance permanent. Il est délivré aux personnes physiques ou aux personnes morales pour l'occupation des terres à usage d'habitation avec possibilité d'aliénation définitive desdites terres dans les conditions déterminées par la présente loi. ». (Selon l'article 178 de la loi n° 034-2012/AN portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso). Le Permis Urbain d'Habiter (PUH) est délivré sur les terrains qui ont satisfait au paiement de la taxe de jouissance et aux conditions de mise en valeur du terrain conformément à sa destination. Il est délivré sur demande volontaire du titulaire de droit de jouissance.
23.	Promotion immobilière	: Consiste à réaliser ou faire réaliser les opérations d'urbanisme et d'aménagement définies par le code de l'urbanisme et de la construction au Burkina-Faso : l'édification, l'amélioration, la réhabilitation ou l'extension de construction sur des terrains aménagés
24.	Réserve administrative	: Lots ou parcelles de terre prévus par un plan d'occupation des sols ou un schéma ou un plan d'aménagement pour les besoins futurs de l'Etat et des collectivités territoriales.
25.	Réserves foncières	: Domaines fonciers constitués par l'autorité publique pour des besoins futurs.
26.	Taux d'attribution	: Le rapport du nombre d'attributaires sur le nombre total de souscripteurs multiplié par 100.
27.	Taux d'urbanisation	: Rapport entre la population qui vit en milieu urbain et la population totale.
28.	Titre foncier	: Titre de propriété délivré aux personnes physiques ou morales désireuses d'acquérir en pleine propriété une terre urbaine ou rurale. Le titre foncier consacre l'aliénation définitive desdites terres au profit du propriétaire dans les conditions déterminées par la loi N°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant la Réorganisation Agraire et Foncière au Burkina. Il est la garantie par excellence en matière de sûreté réelle accordée au créancier pour le recouvrement de sa créance. En outre, le titre foncier est imprescriptible, inattaquable, hypothécable et irrévocable.
29.	Zone d'habitation	: Emplacement de l'habitation en zone lotie ou non lotie.

15.3. La méthodologie

Préparation

L'analyse des attentes et des besoins des utilisateurs, l'évaluation de la pertinence de la mise en œuvre des activités, l'évaluation des conditions de succès et les possibilités qu'offrent les systèmes de gestion et d'information existants ont été les principes directeurs de l'élaboration du document.

Il s'est agi de sélectionner l'information décisionnelle en tenant compte des besoins du ministère et des autres utilisateurs. La disponibilité de l'information reste la condition préalable au maintien d'un indicateur. En ce sens, en se basant sur les informations de l'annuaire statistique du MUAFH et les rapports d'activités du MUAFH, il devient plus aisé de faire le tri des indicateurs et concevoir aisément les tableaux nécessaires.

Dans le processus d'élaboration du tableau de bord, les étapes suivantes ont été franchies :

- Sélection de l'information décisionnelle ;

C'est l'étape de l'élaboration de la liste des informations nécessaires. Les indicateurs sont renseignés auprès des structures productrices de données qu'il faut identifier auparavant. C'est le lieu également de prendre les décisions stratégiques de gestion des questions de données manquantes ou incohérentes en vue de palier aux insuffisances constatées sur le terrain de la collecte.

- la rédaction du draft par l'équipe de la Direction des statistiques sectorielles ;

A ce niveau l'élaboration des tableaux et graphiques facilite l'analyse qui fera sortir les éléments saillants et les commentaires utiles à la compréhension des faits décrits. L'analyse se fait par secteurs ou domaines d'activités.

- l'amendement et la validation du document lors d'un atelier ;
- la soumission de la version adoptée à la signature de Monsieur le Ministre.

Les sources d'information

Les informations sont fournies selon leur disponibilité et leur qualité. Elles sont essentiellement issues :

- des grandes enquêtes nationales (RGPH, EDS, enquêtes sur les conditions de vie des ménages, ..) ;
- des informations administratives auprès des structures du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat (CEGECI, SONATUR, DGAIC, ONC-AC, DGUVT, DGESE, les Directions régionales du MUAFH, ...) ;
- des informations recueillies auprès de plusieurs secteurs ministériels des rapports annuels d'activités du MUAFH ;
- des entretiens avec les structures du MUAFH.

Période couverte par l'étude

L'étude porte sur la période 2013-2022 principalement. Cependant pour, certains indicateurs ou pour des raisons spécifiques, des ouvertures sont faites sur d'autres périodes. En effet, les données structurelles précisant le contexte dans lequel le MUAFH exécute ses missions porte sur des périodes différentes compte tenu de la fréquence de production des statistiques.

Difficultés rencontrées

- Les erreurs résiduelles sont liées à des absences de réponse ou à des situations particulières (fusions, etc.) ;
- La disponibilité des données reste en tout temps le facteur limitant l'extension du choix des indicateurs du tableau de bord : ni les données primaires, ni celles secondaires ne peuvent être disponibles dans

les délais fixés ;

- La question cruciale de l'édition des documents produits demeure un frein à leur large diffusion ;
- La non mise en ligne des documents élaborés ;
- La non prise en charge de la collecte des données reste le goulot d'étranglement majeur ;
- La réticence de certains acteurs et la rétention de l'information constituent un facteur limitant l'expansion des éléments d'analyse à d'autres domaines clé.

